



# Village de Noël

## à Vallon Pont d'Arc

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le dossier d'inscription pour **le Village de Noël 2018** de Vallon Pont d'Arc qui aura lieu **du dimanche 02 décembre 2018 au lundi 31 décembre 2018 inclus (possibilité jusqu'au 06 janvier 2019)**.

Le Village de Noël comprend des chalets en bois, une patinoire synthétique et de nombreuses animations.

La décoration de votre chalet reste à votre charge. **Merci d'y apporter une attention particulière (plus d'informations dans le document «modalités et règlement»)**. Les personnes qui ne feraient pas les efforts nécessaires se verront refuser l'accès à l'édition suivante.

Merci de bien vouloir nous retourner **avant le vendredi 02 novembre** l'ensemble des documents ci-joints dûment complétés et les pièces complémentaires demandées.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service évènementiel



# Village de Noël

## à Vallon Pont d'Arc

### FICHE D'INSCRIPTION

(A retourner à la Mairie de Vallon Pont d'Arc avant le 02 novembre 2018)

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise / Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

RCS/Siret : .....

Téléphone/Mobile : .....

Adresse Email : .....

Vous êtes :  Commerçant  Artisan / Créateur  
 Producteur fermier  Autre, préciser : .....

○ Précisez quels types de produits vous exposerez (fournir photos / dossier de présentation) :

.....  
.....  
.....

**NB** : Nous nous réservons le droit de refuser certains produits. Le choix des candidatures sera fait par les membres de la commission municipale « Village de Noël »

Pièces à fournir pour constituer votre dossier :

- Photocopie de votre carte de commerçant non sédentaire en cours de validité
- Photocopie de votre inscription à la Chambre du Commerce ou Chambre des Métiers ou M.S.A.
- Photocopie de votre déclaration au Centre des Formalités des Entreprises / Auto-entreprise
- Extrait Kbis de l'année en cours
- Photocopie de votre Attestation d'Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle

ATTENTION : tout dossier incomplet ne pourra être retenu

# MODALITES ET REGLEMENT

*Le Village de Noël ouvrira ses portes au public du dimanche 02 décembre au lundi 31 décembre inclus (possibilité de rester jusqu'au 06/01/2019 inclus – date de fermeture de la patinoire).*

L'exposant sera installé exclusivement dans des chalets en bois dont la commune de Vallon Pont d'Arc est propriétaire.

La location se fera pour la totalité de la période d'ouverture du Village de Noël (environ 4 semaines).

Tarifs (électricité comprise, décoration à la charge du locataire) :

350 € TTC pour l'ensemble de la période

**La sous-location est strictement interdite.**

Une caution de 500 € devra être déposée.

Afin d'avoir un Village de Noël harmonieux, nous vous demandons de bien vouloir utiliser les couleurs suivantes pour la décoration et l'éclairage de votre chalet : **rouge, vert sapin, doré, argenté**

Le versement de la caution et le paiement de la location devront être fait à réception du contrat de location validant ainsi l'attribution d'un chalet.

La remise des clefs et l'installation est prévue le **jeudi 29 novembre à partir de 14 heures.**

***Dans le but d'harmoniser la manifestation, et pour un respect mutuel entre participants, des plages horaires minimum seront imposées et devront être respectées. Chaque locataire pourra néanmoins ouvrir plus longtemps s'il le souhaite. En cas de retard répété, de fermeture prématurée ou de non-respect des dates et horaires, il sera appliqué une pénalité de 100 € HT par manquement.***

Merci de prévoir un cadenas ou tout autre moyen pour fermer votre chalet.

Fait à .....

Le ..... 2018

Signature

**L'ensemble de ces documents, accompagné des pièces justificatives,  
est à retourner avant le 02 novembre 2018**

**soit à l'adresse suivante :  
Mairie de Vallon Pont d'Arc  
« Village de Noël »  
1 Place de la Résistance  
07150 VALLON PONT D'ARC**

**soit par courriel à :  
[communication@mairie-vallon.com](mailto:communication@mairie-vallon.com)**